

La Vouivre du Jura



Sceau de consécration de la
collégiale en 1586
inscrit sur un pilier de la grand nef



Bulletin de

***L'Association Génomique de Relevés
et de Recherches***

Siège Social Mairie de Champdivers
et Secrétariat 39500 CHAMPDIVERS
<http://www.agrr.asso.fr/>
E-mail : r.dubief@worldonline.fr
Association : de type loi 1901

ISSN : 1299 - 7994

Dépôt légal : 2010



ASSOCIATION GENEALOGIQUE DE RELEVES ET DE RECHERCHES

Année 2011

Composition du Conseil d'Administration

Président : François-Xavier MANZANO - 7 Rue de la Liberté - 25000 BESANCON

Trésorier : Robert DUBIEF - 16 Rue de la Rieppe - 21310 MIREBEAU

Secrétaire : Sandrine PATENAT - 3 Chemin du Sept - 39120 LE DESCHAUX

Membres : Monique GLANTZMANN - 28 Rue Victor Hugo - 39100 FOUCHERANS

Véronique GUERAUD - Rue Anne de Saulx - 39120 BALAISEAUX

Marcel GLANTZMANN - 28, Rue Victor Hugo - 39100 FOUCHERANS

Michel LANAUD - 5 Chemin des Cerisiers - 25000 BESANCON

Olivier MEUGIN - 2, Grande Rue - 39500 CHAMPDIVERS

Jacky TRIDARD - 6, Rue du Bief - 39100 SAMPANS

Y Y Y Y Y

Répartitions des responsabilités

Secrétariat général : Sandrine PATENAT

Transcriptions : Monique GLANTZMANN

Commandes : Pour les éditions papier : Marcel GLANTZMANN, et Jacky TRIDARD

Pour les éditions informatisées : Robert DUBIEF et Jacky TRIDARD

Manifestations : Expositions : la personne qui a le plus d'affinité avec la localité en question

La Vouivre du Jura : Monique GLANTZMANN, Michèle NOBLECOURT et Jacky TRIDARD

Nos activités

* AUXANGE - RP : 1686/1792 - 2.245 actes - prix 26,50 pour les adhérents
31,50 pour les non adhérents
(envoi : 6€)

EC : 1793/1805 - 218 actes - prix 4,50 pour les adhérents
3,50 pour les non adhérents
(envoi : 2.30€)

Pour :

Les BOUCHOUX, CHAMBLAY, MIGNOVILLARD et AUXANGE, les éditions papier
sont disponibles

Tous les adhérents qui ont donné leur adresse internet peuvent faire des recherches
gratuites sur
www.planete-genealogie.com

Il existe maintenant un forum : <http://www.heredis.com/fr/forums> où vous
trouverez toutes les questions techniques et aussi toutes les recherches
généalogiques concernant les régions.



Le mot du Président

Les années se suivent et hélas ne se ressemblent pas, notre association déplore encore une fois le départ d'un de ses piliers.

2011 est une année charnière pour notre association, nos travaux sont mis en ligne sur Planète Généalogie et permettent à un nombre toujours croissant d'accéder aux registres paroissiaux.

Les années passent et la charge de l'association repose sur de moins en moins d'épaules, ce qui ne nous permet plus d'être aussi présents sur le terrain.

Les objectifs que nous nous étions fixés à la création de L'AGRR, préserver le patrimoine écrit tout en permettant à tous d'y accéder, sont atteints avec environ 20 % du Jura transcrits.

Mais essayons de rester positif, encore et toujours, malgré les aléas de la vie. Je demande, à chacun de vous, de devenir une force de propositions pour que les 15 prochaines années soient aussi belles que les 15 précédentes.

François Xavier

Planète Généalogie

Merci pour les informations sur Planete-genealogie.

Après une séquence de saisie des naissances de BRANS, pour me détendre, je navigue sur le site de Planete-Genealogie et je ne suis pas déçue !!!

Je cherche en 71 où plusieurs généalogistes ont décortiqué CUISEAUX et VARENNES-SAINT-SAUVEUR « jusqu'à l'os » !

J'y vérifie nos trouvailles sur plusieurs branches et je les prolonge le plus loin possible : le système de répétition de dates sur le X, la O et le +, de filiation de chaque couple, de leur descendance, nous assure de la justesse de nos découvertes. Surtout qu'il peut y avoir plusieurs généalogistes qui développent la même branche et dont les données concordent !

Nous avons là un cousinage important. Tout récemment je suis tombée sur des meuniers laboureurs et je remonte jusqu'à un Jean BASSET né vers 1490 ! (Je dis bien 1490 !) Quelles archives ont-ils bien pu consulter ?

Aussi je voudrais à mon tour faire part de mes données jurassiennes (qui ne vont pas si loin) petit à petit, branche par branche. Je vais essayer de téléphoner au service technique comme vous me l'avez dit. Amitiés.

Michelle NOBLECOURT

*N.D.L.D : les articles publiés dans ce bulletin n'expriment que les opinions de leurs auteurs.
Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Rédaction et de l'A.G.R.R..*



A l'honneur

L'Assemblée Générale a décidé de nommer notre ami,
Bernard PARMENTIER
Membre d'honneur de l'AGRR, pour le soutien qu'il nous a apporté au
cours de ces années

B. PARMENTIER
10.12 rue de l'Ermitage
78000. VERSAILLES

Versailles, le 30 mars 2011

Cher Monsieur,

Je ne pensais pas que l'histoire
de Vozeroy était si riche et intéressante
Je remercie l'A.G.R.R. pour ce livre
dont la lecture m'a passionné. J'ai
été touché par votre dédicace.

Au cours du XIV^{ème} siècle, un sire
de château Chalon Arlay fait venir de
Besançon mon aïeul Hugues MASSON
en vue de diriger les travaux destinés
à rendre plus confortable le château
de Vozeroy voire de l'embellir.

En récompense il reçoit un bien en deshermance
sis à Cerniebrunel. Une charte remontant à
1370 l'atteste.

Je regrette bien de ne plus pouvoir me
rendre aux assemblées générales de l'AGRR
étant partiellement invalide

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression
de mes sentiments les meilleurs et les plus amicaux

B. Parmentier



Evolution de l'âge de la majorité

Cet âge a amplement évolué avec le changement des mœurs.

Il convient tout d'abord de distinguer entre :

âge nubile : âge exigé par la loi pour qu'un individu puisse contracter mariage.

majorité matrimoniale : âge au-dessus duquel le consentement des parents n'est plus exigé par la loi pour se marier.

- majorité civile : âge à atteindre pour être considéré juridiquement comme civilement capable et responsable.

En droit canonique, l'âge nubile comme la majorité matrimoniale sont :

12 ans pour les filles, 14 ans pour les garçons

L'ordonnance de Blois de **1579** a décrété :

âge nubile: 12 ans pour les filles, 14 ans pour les garçons

majorité matrimoniale : 25 " " " " 30 '.....

majorité civile : généralement 25 ans (variable selon les coutumes)

Loi du **20 septembre 1792** :

âge nubile: 13 ans pour les filles, 15 ans pour les garçons

majorité matrimoniale : 21 ans pour les deux sexes

majorité civile : - id-

Code civil (**loi du 1^{er} germinal an XII**) :

- âge nubile: 15 ans pour les filles, 18 ans pour les garçons

-majorité matrimoniale: 21 " " " " 25 " " " " (*)

- majorité civile : 21 ans pour les deux sexes

Loi du **21 juin 1907**:

âge nubile: 15 ans pour les filles, 18 ans pour les garçons

majorité matrimoniale : 21 ans pour les deux sexes

majorité civile : 21 " " " "

Loi du **5 juillet 1974** :

âge nubile: 15 ans pour les filles, 18 ans pour les garçons

majorité matrimoniale : 18 ans pour les deux sexes

majorité civile: 18 " " " "

(*) Pour les cas de refus de consentement des parents, le Code civil avait rétabli la procédure, en vigueur avant la loi du **20 septembre 1792**, dite de sommation respectueuse, appelée aussi acte respectueux., par laquelle un enfant majeur sommait ses parents de consentir à son mariage. A défaut de réponse favorable, la cérémonie était néanmoins célébrée, sans leur assentiment. **De 1896 à 1933**, une notification a été substituée aux actes respectueux.



Et la Vie s'en va

Notre association,   pargn  e depuis des ann  es par le d  part de l'un d'entre nous, s'est vue, en un mois, amput  e de deux de ses membres actifs :

Monsieur Louis LAMBLIN

Et Monsieur Henri PRUDENT



Monsieur Louis LAMBLIN nous a quitt  s,    83 ans, ce printemps 2011, apr  s une courte maladie.

Peu d'entre nous le connaissait, vu son   ge, il ne pouvait participer    nos activit  s sur le terrain, par contre, il effectuait des relev  s remarquables, tr  s lisibles et justes, et appliquait    la lettre les consignes que nous avions donn  es dans la « Charte de Relev  s », il   tait suffisamment humble pour demander conseil lorsqu'il ne comprenait pas. C'  tait un homme de l'ombre.

Il   tait venu    notre association apr  s avoir vu et notre travail sur MENOTEY et nos expositions dans cette commune, et apr  s avoir fait une partie de l'  tat civil de CHEVIGNY,    son id  e, mais qu'il a repris, ensuite, pour la mettre aux normes de la saisie

Nous nous devons d'effectuer dans les meilleurs d  lais la saisie de ses relev  s pour reconn  tre la qualit   de son travail.

Au revoir Monsieur Louis, ceux qui ont eu la chance de travailler avec vous, vous regretterons.

Henri, te rappelles-tu de ce conseil d'administration    Menotey, o   nous nous devions de r  gler des probl  mes urgents, mais aussi o   nous avons tant ri. Malgr   ton caract  re, tu avais toujours une bonne blague, un mot d'esprit en r  serve.

Ta vie n'a pas   t   un long fleuve tranquille, tu es n      Arbois en 1935, et ensuite, ta famille est venue s'installer    Tavaux.

Ton service militaire a   t   marqu   par le parachutage sur Suez, dont tu en gardais un souvenir imp  rissable.

A ton retour, tu   pouses Dani  le PRUDENT, et vous aurez deux filles.

Ta vie professionnelle se fera aux usines Solvay, mais toute ta vie tu feras partie d'associations, et, alors que j'avais commenc   ma g  n  alogie qui   tait situ  e dans la Bresse Louhannaise, tu t'es pris au jeu et tu as commenc   la tienne et celle de ton   pouse, entra  nant votre fille Nathalie.

Il   tait normal que tu soies parmi les premiers    fonder l'AGRR, pour faire une g  n  alogie qui pr  serve le patrimoine   crit, tout en permettant    tous d'acc  der aux vieux registres.





Tu n'hésitais pas à te déplacer pour convaincre un maire ou un de ses conseillers de l'utilité de notre travail, et te documenter sur le village avec tous ses hameaux et ses granges.

Ensemble, nous avons fait de nombreuses expositions qui ont toujours eu beaucoup de succès
La généalogie était notre passion commune et nous désirions la faire partager.

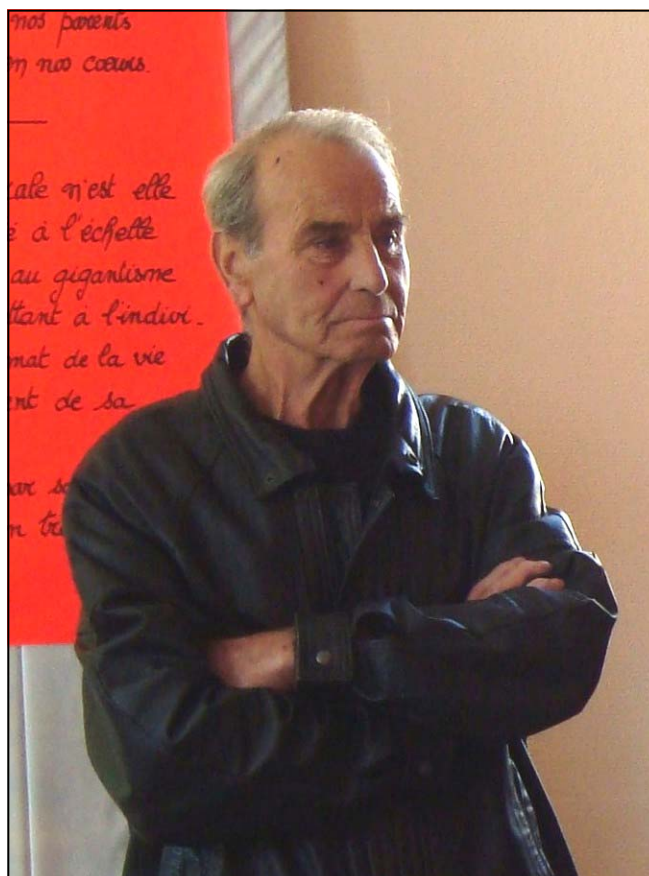
En recherchant tes ancêtres, tu as abouti à Sagy, en Saône et Loire, et tu t'es retrouvé cousin avec plusieurs d'entre nous, entre autre Michelle NOBLECOURT, au XVIIIème siècle, aussi bien à Bruailles, Sagy et Le Fay près de Louhans.

Conjointement, tu menais une action très active au sein des anciens combattants, où tu étais porte drapeau depuis longtemps, et où tu avais repris le flambeau de Président, et cela malgré ta maladie.

Toujours soutenu par ton épouse et ta famille, tu as fait l'admiration de tous pendant les derniers mois de ton existence : participant aux éditions, plus particulièrement de la commune des Bouchoux, et ensuite à la saisie d'autres localités, ainsi qu'à la vie de l'Association

Nous regretterons Louis LAMBLIN pour son travail et sa discrétion et Henri PRUDENT pour son dévouement et son engagement permanent au sein de l'AGRR.

Tous les membres de l'AGRR avec son Conseil d'Administration





Assemblée Générale du 12 mars 2011

Visite guidée de la Basilique de DOLE

Les guerres entre le royaume de France et le Saint Empire germanique, dont dépend la Franche-Comté, ont été dévastatrices. Louis XI n'a pu annexer cette province (très convoitée car riche en sel et en forêts), comme il l'a fait pour le Duché de Bourgogne voisin, Ses successeurs essaieront à leur tour ; Louis XIV y parviendra en 1678 (Traité de Nimègue) !

Les Dolois ont décidé de reconstruire la Collégiale, dénommée ainsi parce que gérée par un collège de chanoines, et partiellement détruite. Ce chantier va durer 80 ans (entre 1509 et 1586) jusqu'aux guerres de religion entre Catholiques et Protestants.

Cette église présente un clocher-porche impressionnant avec un guet où les soldats patrouillaient régulièrement ! Sous le porche, deux arcs de triomphe permettent l'entrée dans le lieu de culte ; ils sont en pierres marbrières polychromes issues des carrières locales : pierre rosé de Sampans, et pierres de Miéry et de Saint Lothain pour le noir et le blanc. Une Vierge à l'enfant symbolise Notre-Dame, vocable de l'église.

A l'intérieur, un portique identique se trouve sous l'orgue magnifique, réalisé par Cari Joseph RIEPP, facteur d'orgue allemand qui a aussi à son actif l'orgue de la cathédrale St Bénigne de Dijon. ; un magnifique buffet d'orgue en bois encadre cet instrument de 3500 tuyaux, avec deux titans et 13 angelots musiciens.

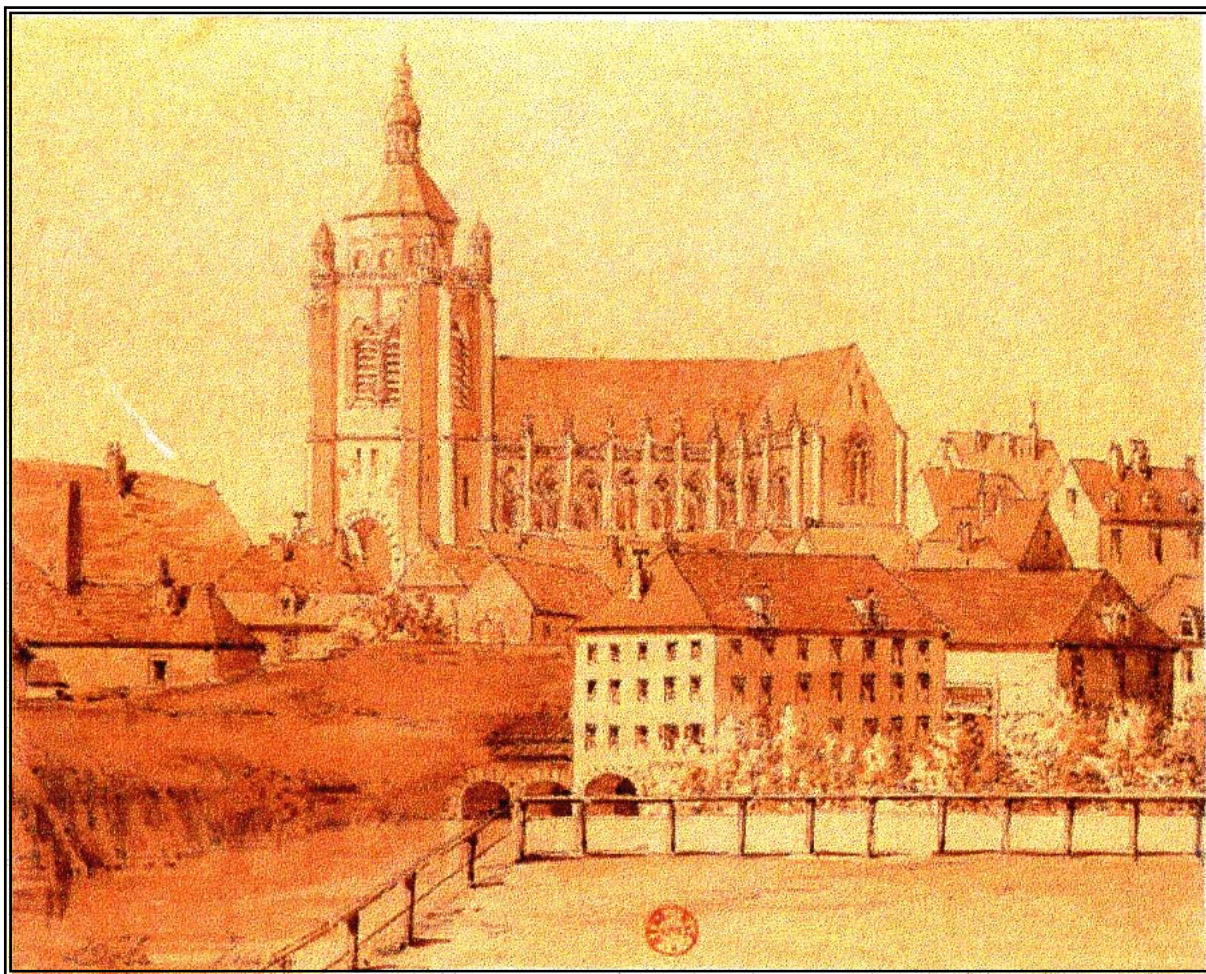
La nef est longue et élancée ; les croisées d'ogives reposent sur des piles monumentales, sans chapiteaux. Lors de la dernière rénovation, sous les couches d'enduit, des croix de mission ont été retrouvées sur des piliers, elles ont été apposées lors des deux consécutions successives de l'église. Dans les espaces entre les colonnes, des toiles gigantesques de Laurent PECHEUX, artiste peintre lyonnais, racontent les étapes importantes du Nouveau Testament. La chaire principale est également en pierre de Sampans, l'autre, d'un style différent, provient de la Sainte Chapelle.

La Sainte Chapelle accueille une relique importante, *l'Hostie miraculeuse*. En 1608, l'abbaye bénédictine de Faverney est ravagée par un incendie. Mais l'ostensoir contenant deux hosties consacrées s'élève pour échapper aux flammes. Ce miracle aussi confortera la Franche-Comté dans sa foi catholique. DOLE, capitale de la Franche-Comté, demande à recevoir et à garder l'une de ses hosties. La Sainte Chapelle en sera l'écrin. Le vitrail, derrière le maître-autel décrit ce miracle. La confrérie des avocats en permettra le financement ; Saint Yves, patron de cette corporation, est présent aussi dans la chapelle. Celle-ci présente un plafond à caisson splendide, typique de la Renaissance. Un autre vitrail latéral nous montre l'adoration de Louis XIV, à la Sainte Chapelle. Même la grille du chœur, devant l'autel, en ferronnerie, a des détails très ouvragés : la flamme, l'hostie, la lettre de Marie.

Dans la basilique, nous admirons aussi - les différents vitraux, soit de l'abside soit de la nef ;



- une belle statue de Vierge à l'enfant, dite « en tablier », de l'Ecole bourguignonne, attribuée à Jean de la Huerta (artiste sculpteur du Duc de Bourgogne) (dans le chœur de l'église).
- un lutrin supportant un angelot, devant le portail de la sacristie, ancien vestige du tombeau du chancelier Carondelet, en pierres polychromes des 3 cités comtoises déjà citées
- plusieurs chapelles latérales dédiées à différents saints (Sainte Thérèse, Saint Venter, Notre-Dame, ou aux hommes morts dans les deux dernières guerres et une autre à une Pieta, en pierre polychrome.



Auteur : non identifié. 0310

Titre : Dole, Jura : dessin

Publication : 19ème siècle

Description : Dessin à la mine de plomb et lavis à l'encre brune sur papier teinté ; 20,2x16,2 cm

Genre (s) : Paysages – 19ème siècle

Identifiant : 07743180

[Le document est conservé dans l'un des Départements du site Richelieu. Pour toute commande de reproduction, préciser la cote de l'original.](#)

Mgr Roncalli (qui deviendra le Pape Jean XXIII) vient à Dole en 1951 pour consacrer à nouveau l'église ; elle est élevée au rang de **Basilique mineure**.

Elle en montre les signes, dans le chœur : un parasol, demi fermé, aux couleurs du Vatican (rouge et jaune) et une cloche surmontée des clefs de Saint Pierre, (symboles héraldiques du Vatican) ; le parasol est aussi appelé pavillon ou gonfalon ou étendard ; c'était un morceau de tissu quadrangulaire, terminé en pointes, aux couleurs du seigneur, de la cité ou ici du Vatican ; ce pavillon était sorti lors des cérémonies d'intronisation papale mais Paul VI l'a abandonné en 1968, dans l'esprit de Vatican II ;

Nicole MILLET



Bulletin paroissial de Petit-Noir - 1913



Histoire de la Paroisse.

Cette petite   tude du pass   de la Paroisse que j'ai laiss  e interrompue, au n   35 de ce Bulletin, au sortir de la tourmente r  volutionnaire, je la reprends aujourd'hui.

Seulement, je suis oblig   de retourner un peu en arri  re pour publier ici un int  ressant document qui, par un heureux hasard, m'est tomb   dernirement sous la main.

Nous avons vu qu'il existait    Noyres, comme du reste dans beaucoup de paroisses importantes, une familiarit  , c'est    dire, une soci  t   de quelques pr  tres, enfants du pays, qui, vivant au sein de leurs familles, se r  unissaient    l'  glise,    diff  rentes heures du jour, pour le chant ou la r  citation de l'office divin et ai-

daient le Cur   dans l'administration de la paroisse.

Chaque familiarit   comme chaque cure avait des biens-fonds dont les revenus fixes servaient, avec les dons et les redevances des f  d  les,    la subsistance du Clerg   paroissial et    l'entretien de l'  glise. Un des familiers   tait charg   de la gestion de ces biens et les archives de Petit-Noir poss  dent pr  cis  ment le tr  s curieux cahier d'un de ces administrateurs de la familiarit   de Noyres. Il porte la date de 1601, et est intitul  : Copie des droits curiaux de l'  glise paroissiale Saint-Pierre de Noyres, ensemble ceux de la familiarit   dudit lieu, pour   tre mise au coffre des titres de la dite familiarit  , pour s'en servir par cy apr  s lorsque le sieur cur   ou les familiers de la dite   glise en auront affaire.



Nous savons par ce document que la familiarité de Noyres fut établie en 1432.

Elle avait dans l'église paroissiale trois chapelles, l'une sous le vocable de Notre-Dame, la seconde en l'honneur de S^t Jean-Baptiste et la troisième dédiée à S^t Catherine, et de même que la nomination à la cure de Noyres appartenait à l'abbesse de Chateau-Chalon, de même la nomination des familiers à chacune des chapelles était réservée aux familles nobles qui les avaient fondées: la chapelle de N. D. et celle de S^t Jean-Baptiste recevaient leurs titulaires de la famille de Broisia seigneur du lieu, et la chapelle de S^t Catherine de la noble famille Bonvalot de Parcey.

Cette église et ces chapelles furent détruites à l'époque de la conquête de la Franche-Comté par Louis XIII. C'est ce que nous apprend une inscription que l'on peut lire sur une pierre de taille scellée dans les murs de l'église actuelle à droite du clocher:

Ceste église de Noyres fut brûlée l'an 1636 pendant le siège de Dôle et a esté rebatie l'an 1661 estant curé M. Henri Vaulcherot maire, Pierre Barbelenet, eschevins le sieur Jean-Jacques Vaulcherot, Oudot, Fleuchon, Pierre Genevois Nicolas Donze,

Benedic, Domine, domum istam quam fidelium devotis nomini tuo consecravist. Bénissez, Seigneur, cette maison que la piété des fideles vous a consacrée.

Les historiens du temps disent que les armées de Richelieu brûlèrent ainsi „pour le moins 250 villages tous bons et bien bâtis aux environs de Dôle à trois lieues à la ronde „

Mais revenons à notre manuscrit. Par lui-même, il n'a rien de plus remarquable que les autres recueils de droits ecclésiastiques, mais par les annotations qui en ornent les pages, il devient un monument. Il débute par l'épître dedicatoire suivante:

Le livre au lecteur.

Qui de près me feuillettera
En moi escripts il trouvera
Les droits curiaux et les terres
Compétents au curé de Noyres.
De plus en moi semblablement
Escripts trouvera proprement
Les droits avec l'auctorité
De la familiarité
Dudict lieu: ensemble les terres
Dont elle tire les rentes.

Dieu bénisse le familier
Qu'a travaillé en ce papier,
Et lui doint (donne) sa grace sur terre,
Puis en fin paradis et gloire.
A tous présents et advenir
Veuille mesme grâce eslargir,
Et quant et quant (maintenant) aux trespassez
Qui de ce siècle sont passez.

Voilà lecteur que t'ay à dire
En prenant plaisir à me lire

1601
P. G. P.
Ces trois initiales signifient Pierre Ge

nevois, prêtre. Nous avons vu son nom plus haut parmi ceux des eschevins ou magistrats municipaux qui en 1661 relevèrent l'église de ses ruines. C'est lui aussi qui, avec son frère Anatole Genevois, fit ériger en 1816 la belle Croix qui se dresse encore aujourd'hui devant le portail de notre église, comme l'atteste l'une des inscriptions du piédestal.

C'était, pour l'époque, un homme de lettres, un rimeur intrépide qui ne reculait pas devant la vulgarité de son sujet.

Après le mot du livre au lecteur, vient une préface également en vers de dix syllabes :

En lieu bien seur enfermons nos rentiers,
Et y tenons nos titres et papiers,
Pour tous mauvais accidents éviter
Et envers Dieu aussy nous acquitter
Par ce moyen son service sera
Continué, et toujours durera
En nostre église assise au lieu de Noyres
Totalemant à son honneur et gloire.
Les trespassez en seront soulagez
Et les vivants grandement contentez
Malheur à ceulx qui les esgareront,
Bonheur à ceulx qui les conserveront.
Malheur à ceulx qui les laisseront perdre,
Bonheur à ceulx qui les tiendront en estre.
Malheur à ceulx qui s'y endormiront,
Bonheur à ceulx qui bien y veilleront.
Malheur à ceulx qui contemnent leur mène,
Bonheur à ceulx qui ^(méprisent) toujours la révère.
Malheur à ceulx qui n'ont soin de son bien
Bonheur à ceulx qui le gardent tres bien
Malheur à ceulx qui pour le conserver
Rien de leurs biens n'y veulent employer.

Bonheur à ceulx qu'en toute place et lieu
Travailleront pour l'église de Dieu.
Son cher époux les récompensera
Du bien d'en haut qui toujours durera.
Tachons donc tous de son saint vouloir faire
Affin d'avoir paradis et sa gloire.
Pour à ce but proprement parvenir
Nos titres faut garder à l'avenir
Ainsi faisans feront notre devoir
Et du grand Dieu aussi le saint vouloir.
Auquel honneur soit éternellement
Louange et gloire aussy pareillement.

Amen

P. G. P.

De Dieu la volonté est telle
Que l'on garde d'ung très bon zèle
Le bien de sa sainte maison
Avec équité et raison.

Quiconque à bonne fin désire parvenir
Doit l'honneur de l'Eglise et le bien soutenir.
Avant d'en venir à l'énumération des propriétés paroissiales, le rédacteur la fait encore précéder de quelques autres rimes

Dieu des vertus et roy de gloire
Bénissez le peuple de Noyre.
Si de hument (convenablement) nous ne gardons
Le bien de l'église, en aurons
De Dieu punition fort dure
Cela tenons pour chose seure (sûre)
Le bon enfant conservera
L'honneur et le bien de sa mère (l'église)
Et par tous moyens taschera
De la garder de vitupère (mépris)

Enfin Pierre Genevois transcrit la reconnaissance des droits de M. le Curé de Noyre et de M. M. les familiers,

La copie de ce document nous a été transmise par Michel MONFLEUR



qu'il fait suivre de l'énonciation de toutes leurs propriétés foncières. Il en remplit douze pages bien nettes et bien précises : après lesquelles un sentiment de gratitude lui dicte ces deux vers :

Le Roy des roys, le Seigneur des seigneurs
Sa grace doit (donne) à tous nos bienfaiteurs
Puis il passe aux autres droits reconnus
au profit de la familiarité de l'église dudit
Noyres qui remplissent cinq pages terminées
par les distiques suivants :

Bénissez, sainte Trinité
Ceste familiarité

Le Dieu de paix, union et concorde
Nous fasse à tous grâce et miséricorde
Amen

En marge de l'énumération des immeubles appartenant à M.M. les familiers, on lit :

Dieu doint ça bas (ici bas) sa sainte grâce
Et enfin la sus (la haut) siège et place

A ceux qu'auront aux familiers
Conféré terres et deniers Amen !

Quelques annotations en latin révèlent dans notre administrateur la pratique des affaires, et la modération de ses desirs
Missis incertis, certa tenenda viris
ce qui veut dire qu'il ne faut pas lâcher la proie pour l'ombre.

Triticeo pane melius quid quæris habere
Que peut-on désirer de meilleur que du pain de froment ?

Immobilia mobilibus certiora
Les biens-fonds sont plus sûrs que les biens-meubles.

Si Pierre Genevois avait vécu sous le régime de la Séparation, il aurait mis une sourdine à cette dernière affirmation.

L'énumération se termine par un sixain :

Gardons très bien nos héritages
Si les vendions ne serions sages
Car pour certain à l'advenir
Une rente pourrait périr
Cela voyons journellement
Faut de bon gouvernement

Des pages blanches ont été laissées à la fin du cahier et le dernier verso porte : ces mots :
Hos parvulos cecinit Geneveti musula versus.
La petite muse de Genevois a chanté ces versiculets.

La couverture même en abrite quelques-uns où le bon familier affirme encore sa filiale sollicitude : Durant le temps que je vivrai

De mon pouvoir je garderai
Le bien de l'église de Noyre
Comme zélé de sa gloire
Que s'il en pèrit quelque chose
Nullement je n'en serai cause

Mihi non minori curæ est qualis ecclesiæ No-
rianæ familiaritas post mortem meam futura
sit, quam qualis hodiè sit. P. G. P.

Ce n'est pas un petit souci pour moi de savoir si après ma mort la familiarité de Noyres se conservera dans l'état où elle est à présent. Nous ne le savons pas non plus : mais nous affirmons que Pierre Genevois n'a pas eu de successeur plus soigneux que lui des biens de l'église de Noyre : c'était impossible

ont offert le pain béni :

le 4 mai : la famille Fabien Fusey

le 11 — M^{elle} Barbelemet

le 18 — M^{elle} Marie Babet

le 25 — M^{me} V^{ie} Hélène Bailly

Décès le 12 mai : Thomas Mottet 73 ans

L'impr. gérant : S. Jeannenot à Petit-Noir.

A. G. R. R. 150 Petit Noir le 14 juin 1919 L'impr. gérant : S. Jeannenot



Capitaine Dugois Pierre Anatoile

Ebauche effectuée par le Général Pierre JACQUENOT, résidant, de son vivant, à Champagnole, d'un militaire franc comtois né à VILLERS-FARLAY.

Ce début d'étude de carrière nous montre que la généalogie est une science précise pour approcher de plus près la vie de nos ancêtres, quelques soient la carrière ou la profession de ceux-ci.

Monique Glantzmann

DUGOIS Pierre Anatoile

- * 20 Avril 1768 - naissance à Villers-Farlay de Pierre Anatoile, fils de Denis et d'Anne VENTRILLON-GREFFIER (voir photocopie de l'acte)
- * à son incorporation : taille 1,793 mètre, cheveux et sourcils noirs, front large, yeux châtain foncé, nez aquilin, bouche grande, menton à fossettes

GRADES

- * 10 août 1791 (23 ans) - entré en service comme caporal
- * 16 février 1794 (28 Pluviôse An 2) - caporal pour la 2ème fois
- * 30 avril 1795 (11 Floréal An 3) - grenadier de la Garde de la Convention
10 mai 1795 (1 Prairial An 3)
- * 29 septembre 1799 (7 Vendémiaire An 8) - sous lieutenant
26 septembre 1799 (4 Vendémiaire An 8)
- * 16 avril 1806 - lieutenant
- * 25 octobre 1809 - capitaine de Grenadiers de 1ère classe

DECORATION

- 13 juillet 1808 - Chevalier de L'Ordre des Deux Sicile (Royaume de Naples et de la Sicile, capitale Naples, (fondé au XIIème siècle et qui exista jusqu'en 1806)

*Pierre Anatoile fils de Denis Dugois et d'Anne Ventrillon Greffier
femme-citoyenne le dix-neuf et dix-huitième le vingt-cinq ans mil sept
cent quatre-vingt-huit. Il a eu pour parrain Anatoile Boillion
et pour sa marraine Pierre Boisset les deux habitants originaires
de Villers-Farlay.*



Nos bénévoles peuvent être fiers

Corps	du	au	ans	mois	jours
5ème Bataillon du Jura	10/08/1791	20/04/1793	1	8	10
12ème Bataillon du Jura	20/04/1793	06/07/1794	1	2	17
159ème Demi-Brigade d'Infanterie de Ligne	07/07/1794	30/04/1795		9	19
Garde du Corps Législatif - Convention (3ème Cie puis 3ème Cie du 2ème Bataillon)	30/04/1795	29/09/1799	4	5	
Bataillon auxiliaire de l'Aube	29/09/1799	25/01/1800		3	17
76ème Demi-Brigade d'Infanterie de Ligne	15/01/1800	30/06/1800		5	16
Dans ses foyers avec traitement de réforme (à vérifier)	30/06/1800	16/04/1806	5	9	16
Hôpital du Val de Grace de PARIS -affecté au départ colonial à MARSEILLE - certificats le signale à l'hôpital les 10 janvier et 11 juillet 1803					
102ème Régiment de Ligne	16/04/1806	01/08/1806		3	15
Grenadier de la Garde de S.M. le Roi de NAPLES (6ème Rgt de Ligne Napolitain)	01/08/1806	19/04/1814	7	5	
Régiment Royal Corse - en subsistance	19/01/1814	21/05/1814		5	4
102ème Rgt d'Infanterie de Ligne devenu par amalgame 83ème Rgt (du 21/09/1814 au 25/04/1815) puis redevenu le 102ème Rgt (juin 1815) (1)	21/05/1814	20/06/1815	1	1	1
Bataillon Sacré - 4ème Cie depuis LYON à PARIS au retour de l'île d'Elbe	Pour mémoire				
Rechercher la fin des services					

(1) Date à laquelle il demande son changement au 37ème Rgt de Ligne dans une lettre datée à CHAUMONT

CAMPAGNES

- * 1793 - MAYENCE avant le blocus
- * 1794 - EDENKOBEN
- * 1799/1800 - Armée du Rhin (Ans 8 et 9)
- * 1805/1806 - Armée d'Italie (An 14)
- * 1812/1813 – à la Grande Armée (MAGDEBOURG - LUTZEN - BAUTZEN) au Corps de Grenadiers d'Elite Napolitain - 11ème Corps d'Armée - Division FRESSINET
- * 1814 - Retour de l'île d'Elbe de LYON à PARIS



BLESSURES et MALADIES

- * Fin 1802/ moitié 1803 : convulsions et mouvements épileptiques dont il a été guéri après un traitement long et suivi avec la plus grande exactitude.
- * Application d'un cautère à la cuisse droite

DIVERS

- * Il ne semble pas avoir eu la Légion d'Honneur puisqu'il la réclamait à Son Altesse Royale Monsieur de France à LYON, le 21 septembre 1814, pendant la 1ère Restauration.
- * Était encore en service en 1815 à 47 ans
- * Faisait partie de la Garde du frère de l'Empereur, le Roi Joseph
- * A la Garde de la Convention
 - 3ème Cie commandée par le capitaine CHERY
 - 5 Cie du 2ème Bataillon, commandée par le capitaine de LESTRE

Détails des services du Citoyen Dugois.

Dugois, (Anatoile) né à Villers Farlay Dep^t du Jura Le 20. avril 1768.
entré au 1^{er} Bataillon du Jura et fait caporal Le 10 août - 1791
Passé au même Grade au 12^{er} Bataillon de inf. Le 20 avril - 1793
Montreuve de permission Le 1^{er} Bataillon étant bloqué dans maxenne.
sorti Le 11 floreal an 3^e pour entrer aux Grenadiers du Corps
Législatif par ordre du Comité de salut public à La
3^e Compagnie commandée par le Capitaine Chery et ensuite
passé à la 1^{re} Compagnie du 2^{er} Bataillon commandée par
Le Citoyen de Lestre capitaine. Jusqu'en 7 Vendémiaire an 8^e
où il a passé sous Lieutenant au premier Bataillon
auxiliaire de l'Aude, par ordre du Ministre de la Guerre.
à la suite -

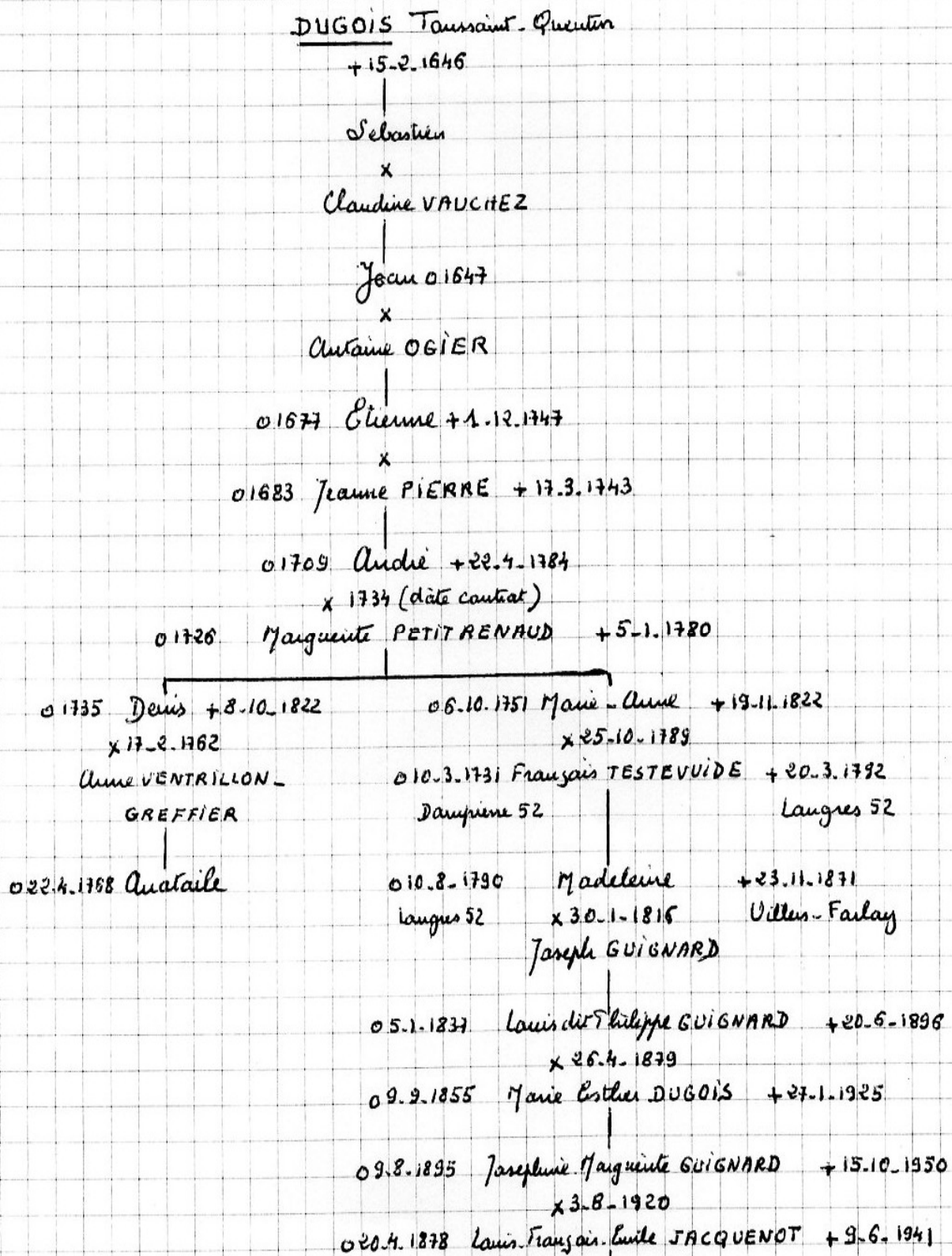
Incorporé Le 27 Nivôse an 8. à La 6^e / 1^{re} Brigade
Retiré dans ses foyers Le 11 Messidor an 8^e pour y jouir
du traitement de réforme, conformément à l'arrêté des Consuls
en date du 11 Pluviôse an huit.

*Certifié conforme aux originaux Conjoints et certifiés
restés entre mes mains*

Dugois



ARBRE DUGOIS - JACQUENOT





Souvenirs, souvenirs

Te souviens-tu du tablier de ta grand-mère ?

- Le principal usage du tablier de Grand-mère était de protéger la robe en dessous, mais en plus de cela

* Il servait de gant pour retirer une poêle brûlante du fourneau.

- Il servait pour essuyer les larmes des enfants, et, à certaines occasions, pour nettoyer les frimousses salies.

- Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les Sufs, les poussins à réanimer, et parfois les Sufs fêlés qui finissaient dans le fourneau

- Quand des visiteurs arrivaient, le tablier servait d'abri à des enfants timides.

- Et quand le temps était frais, Grand' Mère s'en emmitouflait les bras.

- Ce bon vieux tablier faisait office de soufflet, agité au dessus du feu de bois.

- C'est lui qui transbahutait les pommes de terre et le bois sec jusque dans la cuisine.

- Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes : après que les petits pois aient été récoltés, venait le tour des choux. En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.

- Quand des visiteurs arrivaient de façon impromptue, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.

- A l'heure de servir le repas, Grand' Mère allait sur le perron agiter son tablier, et les hommes aux champs savaient aussitôt qu'ils devaient passer à table.

- Grand' Mère l'utilisait aussi pour poser la tarte aux pommes du four sur le rebord de la fenêtre pour qu'elle refroidisse.
De nos jours, sa petite fille la pose là pour la décongeler.

- Il faudra de bien longues années avant que quelqu'un invente quelque objet qui puisse remplacer ce bon vieux tablier qui servait à tant de choses.

En souvenir de nos grands-mères, envoyez cette histoire
À ceux qui savent et à ceux qui pourront apprécier : L'histoire du

*

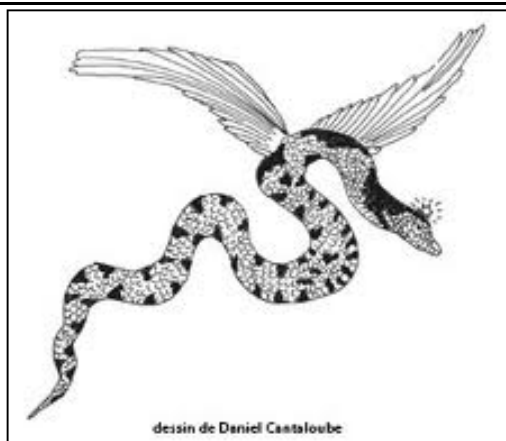
Tablier de Grand-mère : « du vécu tout simplement ».





Communes jurassiennes pendant la Révolution

Abbaye-en-Grandvaux	Lisle	1793
Baume-les-Messieurs	Baume-le-Jura	1793
Cesancey	Val d'Or	1793
Château-des-Prés	Beaupré	1793
Chatel-de-Joux	La Crochère	1793
La Grande Rivière	L'Isle	1793
Lavans-les-Saint-Claude	Lavans-les-Louvières	1793
Le Petit-Chatel	Gresset	1793
Lons-le-Saunier	Franciade	1793
Montagna-le-Templier	Montagna-la-Doie	1793
Montmirey-le-Château	Montmirey-les-Charmes	1793
Morez	Morez-la-Montagne	1793
Rivière-Devant	Isle-Libre	1793
Saint-Amour	Franc-Amour	1793
Saint-Christophe	Bellevue	1793
Saint-Claude	Condat- Montagne	1793
Saint-Germain-en-Montagne	Plaisance	1793
Saint-Julien-sur-Suran	Julien-le-Guerrier	1793
Saint-Laurent-en-Grandvaux	Main-Libre	1793
Saint-Laurent-La-Roche	Bel-Air	1793
Saint-Lupicin	Lanconne	1793
Saint-Maurice	Maurice-la-Montagne	1793
Saint-Maurice	Montfleuri	1793
Saint-Pierre-en-Grandvaux	Roche-Pierre	1793
Saint-Romain-la-Roche	Baume-la-Roche	1793
Saint-Thiébaud	Fontenelle	1793
Trenal	Pré Fleuri	0



La Vouivre Jurassienne



Jugements des assises du Jura entre 1792 et l'An 11

BEVALET Claude Etienne né le 16/8/1761 à Pontarlier 25, préposé des douanes à Morbier.

Condamné à mort le 22 nivose an 11, pour l'assassinat de Joseph Alexis BOURGEOIS cavalier au 9^{ème} régiment de cavalerie et de Jacques Alexis REVERCHON de Morbier, dans l'auberge de Jean Baptiste JOBEY à Morbier.

Jugé avec son complice LAINE François en fuite.

BOLARD Jeanne de Salins, 38 ans.

Condamnée à 20 ans de réclusion dans une maison de force le 23 prairial an 11, pour avoir procuré des breuvages à des femmes enceintes et provoqué leur avortement, notamment de JANET Thérèse fille à gages qui est décédée.

BRENOT Anne de St Aubin, 16 ans, domiciliée chez le citoyen GUILLIER à Dole.

Condamnée à 10 ans de réclusion le 18 floréal an 11 pour vols.

BUSSOD François de Loisia, 23 ans, fils de Maurice.

Condamné à 14 ans de fers le 15 frimaire an 11 pour vols.

CLERC Paul de Civriat, maire de la commune.

Condamné à 12 ans de fers le 21 ventôse an 11 pour faux et usage de faux.

CURRELIER Louis de Chamole.

Condamné à 8 mois de prison le 16 juin 1792 pour avoir « lâché » un coup de pistolet sur JACQUIN Hyppolite.

GELLION François du Villey.

Condamné à 3 mois de prison le 15 juillet 1792 pour avoir blessé d'un coup de sabre le nommé BORNEL du Villey.

GROS Benoit de St Marcel-les-Châlon 71.

Condamné à 4 ans de détention le 15 juin 1792 pour vol d'un portefeuille

JEANNIN Joseph dit Ducret des Rippes d'Arthénas, 33 ans, cordonnier.

Condamné à mort le 18 ventôse an 11 pour l'empoisonnement et la mort violente de son beau-père VAILLAT François. Ses complices jugés séparément : sa belle-mère SUDAN Catherine (avec laquelle il entretenait une liaison) son épouse VAILLAT Anne, sa belle sœur VAILLAT Catherine épouse de JACQUIER François.

LAINE François né le 27/1/175 à Lomont 70, préposé des douanes à Morbier.

Condamné à mort le 22 nivôse an 11 par contumace (voir BEVALET Claude Etienne).

LANCON Antide du Pont de Lizon.

Condamné à 4 ans de fers le 15 mars 1792 pour production de fausses quittances.

LEBEAU Guillaume de Salins, chapelier.

Condamné à 12 ans de fer le 15 messidor an 11 pour vols.

MEILLEUR Gabrielle de Salins, domestique.

Condamnée à 10 ans de réclusion le 15 ventôse an 11 pour vols.

MICHAUD Sébastien de St Vit 25, 19 ans.

Condamné à 8 ans de fers le 18 nivôse an 11 pour vols dans la maison de Nicolas RAYMOND chez lequel il était domestique. Etais sorti de la maison de correction de Bellevaux le 28 fructidor an 10.

MURATOR Jean Baptiste de Sardaigne, 19 ans, boulanger domicilié à Rome.

Condamné à mort le 21 prairial an 11 pour l'assassinat de Joseph DUBOZ de Chilly.

PERRAUD Marie de Cuisery 71.

Condamnée à 4 ans de détention pour vol d'une paire de chaussures à la foire de Sellières.

PERRIN Jeanne Marie de Montrevel.

Condamnée à mort le 15 mai 1792 pour infanticide. A accouché le 08 mars dans la maison de son père après avoir fait une déclaration de grossesse le 08 février devant le maire PERRIN.

Aura la tête tranchée sur la place publique d'Orgelet.

PETIT Antoine de Colonne, volontaire aux armées.

Condamné à 20R: cotes Uans de fers le 24 nivose an 11 pour homicide ayant entraîné la mort de Jean Antoine MARIAUX garde de la forêt nationale d'aval, domicilié au Chateley, époux de Jeanne JALIER

PICOT Claude Adrien du Grand Abergement, domicilié à Mathenay.

Condamné à 10 ans de fers le 17 nivose an 11 pour vols avec effraction.

RAVIER Jean Baptiste de Lons-le-Saunier, sabotier.

Condamné à 4 ans de prison le 18 nivose 11 pour vols chez Hugues BRANGEAT de Rosay.

REMOND Jean François de Lons-le-Saunier.

Condamné à 8 ans de fers le 15 juin 1792 pour vol chez la demoiselle FRETIN marchande limonadière à Lons.

ROLET Pierre de Cramans, fils de Charles.

Condamné à 4 ans de détention le 15 juillet 1792 pour avoir maltraité le nommé Marc ABBE de Cramans.

Est déchu du titre de citoyen français.

Références : cotes Up 1132 et Up 1133 aux AD



A la cour d'assise du Doubs

Complément : jugement de la cour d'Assises du Doubs du 20 octobre 1811.

ROBELEY Jeanne Françoise des Essards Condey, 36 ans, fileuse de laine à Liesle 25. –

Condamnée à 6 ans de réclusion pour vol d'une vache appartenant à GRY François de Fourg 25 dans le 10ème triage de la forêt de Chaux : espérait la revendre le 24 juin à la foire de Tassenières

Médailleur

ORCHAMPS - Baptême du 19/07/1786 - le père est « médailleur »

Le premier document français où il soit fait mention de médailles est l'inventaire des bijoux de Jean, duc de Berry, frère de Charles V. En 1451 et années suivantes, Charles VII fit frapper plusieurs médailles commémoratives de l'expulsion des anglais ; ce sont les premières pièces, d'une date certaine, que l'on puisse considérer comme indiscutablement françaises. La plus ancienne dont les auteurs soient connus est celle qui reproduit les bustes de Charles VIII et d'Anne de Bretagne et qui a été frappée à Lyon en 1494.

Les médailleurs ne furent jamais constitués en communauté. On remarque surtout parmi eux des orfèvres, des tailleurs de monnaies, des graveurs de sceaux, des graveurs sur métaux.

*Dictionnaire historique des arts, métiers et professions
Exercés à Paris depuis le XIII^e siècle*

En dernière minute !

Je viens de passer 3 semaines à Petit-Noir ; je suis allée à Montmorot , mais que c'est fastidieux de lire les microfilms!

J'ai eu aussi l'occasion de passer mardi après-midi à la mairie d'Asnans pour y retrouver des actes de N-M- D.

J'ai été reçue très gentiment par la secrétaire et l'adjointe de la mairie .

Quel plaisir j'ai eu de trouver les registres , même anciens , reproduits par vos soins , avec le surlignage de couleurs différentes selon les actes . Je viens donc vous remercier pour ce travail titanesque que l'AGRR a fourni .

Je suis fière d'apporter une petite goutte d'eau à votre moulin en restant inscrite à l'AGRR .

Avec mes amitiés

Chantal Rosée



Jurassiens décédés à Bellevesvre (71)

canton de Pierre-de-Bresse

relevé effectué par ZERBIB Patrice

Lieux dits de BELLEVESVRE

Champ de foire - Le Mortier - La Chaumière - La Motte - Chaux d'Or - Moulin d'Or

Le Désert - Le Petit Or - Le Grand Or - Tuilerie - Les Moires

JACQUOT Félix

05-04-1861

12 jours né à Vornes (39) dem à Bellevesvre et décédé le 4 - fils de +Anne JACQUOT manouvrière à Vornes, veuve de Auguste BERTHELIER

tem: Claude JACQUOT, 66 ans ,cultiv à Bellevesvre, aieul chez qui il décéda

Jean-Baptiste JACQUOT 60 ans, cultivateur demeurant à Bellevesvre

VILLEVIELLE Marie Joseph

11-09-1861

72 ans, propriétaire, dem à Bellevesvre, célibataire, né à Petit-Noir (39)

fil de +Denis dcd à Petit-Noir et + Jeanne Françoise LESNE dcd à Bellevesvre

tem: Pierre Auguste PETIT 57 ans propriétaire à Bellevesvre, neveu de la défunt

BRANTUS Félix

20-11-1861

61 ans, décédé le 19, propriétaire dem à Torpes, né à Chapelle-Voland (39)

époux de Françoise HENRY propriétaire - fils de +Emiland et +Claudine CRÉTIAUX propriétaires à Chapelle-Voland

tem: Hippolyte BRANTUS 57 ans propriétaire à Chapelle-Voland, cousin

PETITJEAN Françoise

08-10-1863

63 ans, propriétaire dem à Bellevesvre, née à Neublans (39) veuve d' Henri LABOUREAU

fil de + Claude et + Françoise GUILLET

tem: Claude LABOUREAU 36 ans, maréchal dem à Montjay (71) fils de la défunte

GEOFFROI Hélène

10-01-1864

72 ans, sans profession, dem à Bellevesvre, née à St. Amour (39) épouse de Désiré NOUVELOT

fil de Charles Louis et Marie DUPONT

tem: Louis NOUVELOT 34 ans, marchand dem à Bellevesvre, fils de la défunte

GANET Claudine

25-08-1865

71 ans, sans profession dem à Bellevesvre, veuve de Claude PETIT, née à Asnans (39)

fil de + Etienne et + Claudine GUYENOT

tem: Claude PETIT, 48 ans, teinturier dem à Bellevesvre, fils de la défunte

MASSICOT Sébastien

17-09-1865

41 ans, marchand de poissons, dem à Lons-le-Saunier (39), né à Courlaoux (39), décédé le 16,

époux de Françoise BRULEBOIS 35 ans, dem à Lons le Saunier

fils de Etienne et Thérèse GALAND, cultiv, dem à Courlaoux

RIMARD Jean Gaspard Alexis

01-11-1865

49 ans, journalier, né et dem à Arlay (39), célibataire, décédé le 31-10 chez Claude GENOT

fils de Laurent et Alexis BERNARD décédés à Arlay

Tém. : François RIMARD, 46 ans, cultiv dem à Arlay, frère du défunt

BOUGOZ Hortense

08-12-1865

24 ans, boulangère, dem à Bellevesvre, décédée le 7, née à Ruffey (39) - épouse de Louis Prosper BERNARD

28 ans, boulanger, dem à Bellevesvre - fil de +François et Jeanne-Marie PETIT propriétaire, dem à Ruffey

tem: Léon BERNARD 34 ans, marchand de vins dem à Bellevesvre, frère de la défunte ?



- DESGOUILLES Marie** **14-02-1866**
69 ans, servante, dem à Bellesvres, née à Cosges (39) - veuve de Pierre CHAVET
fille de +Jean-Claude et +Marie MATHEY dcd à Cosges
tem : Claude CHAVET 42 ans cordonnier fils de la défunte
- LAMPE Marie Augustine** **18-01-1867**
48 ans, manouvrière, dem à Mantry (39) - épouse de Victor Auguste LAMPE - née à Vincent (39)
fille de +Jean-François et +Jeanne Françoise POUPON
- ECOIFFIER Dominique Alexandre** **02-08-1867**
72 ans, serrurier, dem à Bellesvres, né à Orgelet - époux de Marie Joséphine DUBOIS, 65 ans
fils de +Dominique et +Françoise BALTHAZARD, décédés à Orgelet
tem: Charles ÉCOIFFIER, 48 ans, maréchal dem à Mouthier (71), neveu du défunt
- CANET Pierre Emiland** **05-03-1867**
73 ans, propriétaire, dem à Bellesvres, né à Chapelle-Voland (39) - époux de Marie NOUVELOT
fils de + Jean et + Denise GENOT
tem: Jean CANET 41 ans, propriétaire, dem à Torpes (71) fils du défunt
- CANET Jean** **06-03-1867**
76 ans, propriétaire, dem à Bellesvres, né à Chapelle-Voland (39) décédé le 5 - veuf de Claudine BRUCHON
fils de +Jean et +Denise GENOT
tem: François CANET, 43 ans, propriétaire dem à Bellesvres, fils du défunt
- BRETON Françoise Nicole** **10-10-1868**
57 ans, marchande, née à St. Aubin (39) - épouse de Marie-François BERNARD de Bellesvres
fille de +Jean-Baptiste et +Françoise Nicole TRAULY
tem: Léon BERNARD, 34 ans ,marchand de vins, dem à Bellesvres, fils de la défunte
- NOSJEAN Marie Denis** **18-03-1869**
50 ans, aubergiste, né à Chapelle-Voland (39) - époux de Jeanne Denise BÉAL 38 ans
fils de + Denis et + Marie MAZUER
tem: Claude BÉAL 45 ans, sabotier dem à Mouthier en Bresse (71) beau-frère du défunt
- MAUGUIN Maximien** **16-11-1870**
54 ans, vitrier, sans domicile, né à La Chaux du Dombief (39) décédé le 15
fils de +Charles Auguste et de Marie Sophie LAYTIES
tem; Claude ROLLÉ 44 ans, prêtre dem à Bellesvres, chez qui il trépassat
- BURY Marie Othélie** **30-03-1872**
59 ans, sans profession, dem à Bellesvres, décédée le 29, née à Mirbel (39)
fille de + Jean et + Françoise CLERC
tem: Emile OLIVIER, 59 ans, marchand dem à Bellesvres, époux de la défunte
- CANET Emilande** **22-02-1873**
80 ans, cultiv dem à Bellesvres, née à Chapelle-Voland (39) veuve de Sylvain THIBAUT
fille de +Jean et +Denise GENOT
tem: Pierre THIBAUT 44 ans, cultiv dem à Bellesvres, fils de la défunte
- DESGOUILLES Jeanne-Marie** **26-02-1874**
71 ans, sans profession ,dem à Bellesvres, née à Cosges (39) - veuve de Pierre ROBELIN
fille de +Jean-Claude et + arie MATHEY
tem: Claude CHAVET 50 ans, cordonnier dem à Bellesvres, neveu
- BERTHAUD Marie** **25-04-1874**
66 ans, née à Asnans (39) sans profession, dem à Bellesvres
fille de + Emiland et Claudine CARRETTE
tem: CHARNIER Pierre François 67 ans maçon dem à Bellesvres, époux de la défunte
VERNAY Denis 41 ans manouvrier dem à Bellesvres, gendre

M. ZERBIB



DOLE - Si ge de 1636 - La Coll giale domine bien la ville entour e de remparts

